

### **TRAVAUX**

Les chantiers les plus importants de l'année 2022 sont enfin terminés : la mise en discrétion des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre et éclairage public) a été réalisée sur le haut de la rue du Gardon, la place la Mairie et la totalité de la rue du Grès. Pour cette dernière il nous faudra reprendre les enrobés qui ont particulièrement soufferts.

La rénovation de la Mairie est-elle aussi totalement terminée. La réhabilitation de la façade et du monument aux morts n'était pas prévue dans le projet initial mais il nous a semblé important que cette rénovation ait un réel impact sur le visuel de la place de la Mairie.

Le chauffage de l'église a été rénové et nous avons demandé à l'évêché d'augmenter la puissance du compteur afin d'assurer une permanence dudit chauffage durant les offices.

La réparation du toit du temple est en cours : la partie maçonnerie étant terminée il reste à finir la partie zinguerie et ce bâtiment sera enfin hors d'eau.

La création du gîte d'étape municipal est en bonne voie : la création d'un nouveau local pour le prêtre devrait être terminée avant la fin de l'année et l'ouverture du gîte est prévue pour juillet 2023.

Trois projets sont à l'étude pour les années 2023/2024 :

- La rénovation des enrobés sur les rues du sud du village (Chemin du Château d'Eau, Chemin de la Lauze, rue des Espelucas);
- Le changement du mode de chauffage et la restructuration des sanitaires de l'école ;
- La réhabilitation de la place de la Mairie.

Nous sommes à la recherche de subventions afin de pouvoir mener ces projets à bien dans des conditions de viabilité économique.

## **EDITO**

En cette rentrée, les temps que nous traversons s'avèrent particulièrement compliqués.

Le conflit en Ukraine, au-delà de son caractère tragique pour le peuple ukrainien, a des impacts non négligeables sur notre vie auotidienne.

L'inflation et la hausse du coût de l'énergie a des effets importants et durables sur le budget de la Commune et ses capacités à continuer à investir.

A contrario, je constate que notre vie de village reprend des couleurs avec des activités socio-éducatives et sportives qui fonctionnent de façon plus que satisfaisantes depuis la rentrée de septembre.

La vie associative fait preuve, elle aussi, d'une belle dynamique avec l'organisation de la fête du Moulin, du loto de la paroisse protestante et les activités toujours importantes de l'association des Parents d'Elèves.

Enfin le processus d'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme suit son cours et n'accuse aucun retard par rapport au planning initial.

Bref des constats encourageants dans un contexte compliqué.

L'élaboration du budget 2023 sera l'occasion de réfléchir à la mise en place d'économies de fonctionnement sans nuire à notre capacité d'investissement.

Nul doute qu'avec beaucoup de travail des équipes, des élus et l'effort de tous, nous arriverons à accompagner cette belle dynamique tout en maîtrisant les dépenses de la Commune.

# Police municipale

La mutualisation des services de police municipale avec la Commune de La Calmette nous permet de bénéficier d'une prestation de police municipale.

A ce titre Daniel SIFUENTES Brigadier-chef principal intervient régulièrement sur notre village notamment pour veiller au respect des dispositions du code la route en matière de stationnement et traiter les différentes incivilités qui peuvent être constatées ici ou là.



# Commémoration du 104e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Vendredi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts restauré s'est tenue la cérémonie d'hommage aux morts de la grande guerre.

Le public était venu nombreux notamment pour écouter les enfants des écoles (Arthur et Robin LUCAS, Nil TEHAMI, Gabriel ROUQUETTE) lire le message de l'Union des Ancien Combattants.

Un grand merci à l'adjudant-chef Mohamed ANNEG et à ses collègues du 4ème Régiment du Matériel pour la grande tenue du piquet d'honneur.

La cérémonie s'est conclue par un moment convivial qui a permis aux dionsois et dionsoises présents d'échanger autour d'un verre.

Nul doute que nous serons encore plus nombreux l'année prochaine pour cette cérémonie du souvenir qui nous rappelle, aussi, les vicissitudes du temps présent.



## Association des parents d'élèves

C'est sous un ciel menaçant que les enfants de l'école Lucienne Joubert et leur famille se sont parés de leur plus beau costume pour la soirée d'Halloween. La fête s'est terminée par un repas partagé tiré du sac.

Merci aux Dionsois pour leur accueil et leurs bonbons!

La préparation de la fête de Noël est en cours. Un marché de Noël se tiendra à l'école le 15 décembre avec tirage d'une tombola.

Il se murmure même que le Père Noël aurait prévu de faire une petite visite à l'école... Mais shuuuut c'est un secret!



## Abattage d'arbres dangereux

Le micocoulier à gauche du portail de l'école a dû être abattu du fait de sa dangerosité.

Haubané il y a quelques années il présentait trop de signes de fragilité pour être conservé surtout au regard du stationnement des enfants et des parents devant l'école.

Un olivier certes de taille modeste a été planté en remplacement.

Gageons qu'il sera dans quelques années tout aussi apprécié que son prédécesseur!



#### Du nouveau à la cantine scolaire....

Deux nouvelles convives à la cantine scolaire de Dions...





...qui participent au développement durable en réduisant notre part des déchets et font le bonheur des enfants.

## Accueil de loisirs Chante Coucou

Un regroupement volontaire de trois communes (Dions, St Chaptes et La Calmette) en partenariat avec l'association départementale des Francas du Gard organise le centre de loisirs éducatif sur les mercredis durant l'année scolaire et lors des périodes de vacances.

Il accueille donc les enfants issus de ces trois communes ainsi que des enfants résidant à l'extérieur (avec un supplément). Durant l'été, nous sommes accueillis sur la commune de St Chaptes sur le mois de juillet puis sur la commune de La Calmette, la dernière quinzaine d'août.



A travers les temps d'activités, les séjours et sorties proposées, nous favorisons la découverte de l'autre par le respect mutuel ainsi que la gestion de la vie collective. Les enfants ont su s'apprécier et développer des amitiés. N'étant pas scolarisés sur les mêmes écoles, ils trouvent plaisir à se retrouver.

Au-delà de l'organisation des activités, l'équipe d'animation est vigilante au respect des règles communes et de bonnes conduites entre les enfants.

Le centre accueille peu d'enfants de notre village alors que les prestations sont vraiment de qualité avec une grande souplesse sur l'organisation de l'accueil.

N'hésitez pas à contacter Medhi AZZOUZ au 06 13 92 06 14 ou sur l'adresse chantecoucou@francas30.org

## Loto de la paroisse protestante

Le loto de la paroisse protestante s'est tenu le dimanche 23 octobre au foyer.

90 personnes présentes (il a fallut improviser une extension à l'extérieur !!!) ont fait de cette manifestation une indéniable réussite.

Cette initiative s'inscrit dans un renouveau de l'animation du village que nous sommes heureux de constater.



## Mise à disposition des composteurs partagés

Le composteur partagé est désormais installé sur le parking du Rossignol.

Il a été inauguré le 10 novembre dernier par l'équipe municipale et les enfants de l'école en présence de Bernard Angelras, Vice Président de Nîmes Métropole délégué à l'Environnement, à la Collecte et au traitement des déchets.

Si l'expérience s'avère concluante en second composteur sera installé sr l'espace près du parking de l'école.

Des seaux sont disponibles à la Mairie pour stocker et transporter les déchets à composter. Leur mise à disposition est gratuite.



# Une nouvelle activité sportive proposée sur Dions à destination des jeunes et des adultes

Depuis la rentrée de septembre des activités physiques et sportives sont proposées dans le cadre du foyer place Brot.

Il s'agit de :

Pilates : lundi de 10h30 à 11h15, jeudi de 19h45 à 20h30

contact Vanessa au 06 81 48 54 70

Yoga : lundi de 18h à 19h contact Pascale au 06.80.20.90.66

WA JUTSU: Mercredi 18 h 20h30

contact Raphaël : 06 43 18 60 10 ou 06 52 55 14 77

N'hésitez pas à vous inscrire en cours d'année, un nombre suffisant de participants permet de garantir le maintien de ces activités toute l'année.

PILATE - YOGA - WA JUTSU





#### Fête du moulin

Le 16 octobre dernier, l'association « Une Nouvelle Page » a proposé une réunion festive autour d'une paella.

Cette initiative a rencontré un succès certain avec une soixantaine de personnes présentes dans le cadre bucolique du Moulin de Dions. Au-delà des échanges conviviaux, le nouveau président de l'association, Frédéric Siard n'a pas manqué de rappeler les différentes actions entreprises par la structure qui a vocation à animer la commune.

Les bénévoles de l'association ont pour projet de développer les activités de la bibliothèque et d'en faire un lieu de rencontres et d'échanges, notamment pour les plus jeunes. Par ailleurs déjà sensibilisés à leur environnement territorial, les adhérents, qui ont procédé à l'ouverture de chemins et au nettoyage des zones naturelles, souhaitent maintenant se lancer dans l'étude du patrimoine privé et public de la commune en étroite collaboration avec Alice Bourges du Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Garrigues et Costières de Nîmes.

son 1er anniversaire
AU MOULIN
16 OCTOBRE 2022
à partir de 11h30

Se retrouver autour
d'une Paella

Participation Se
Inscriptions à la mairic
jusqu'an 7 octobre

Différentes activités sportives seront proposées à partir de la rentrée 2023.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation de cette journée avec une mention spéciale pour David Racanière qui a cuisiné la paella...



## Bibliothèque

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Mercredi 14h-16h Mercredi : 18h-19h Vendredi : 14h-16h

Le fond compte actuellement 2000 ouvrages et il a été récemment augmenté de nouvelles parutions.

Nous manquons de bénévoles pour assurer tout au long de l'année une telle amplitude d'ouverture. Si vous êtes intéressés et disponibles merci de contacter la Mairie.





## Le cycle du compostage

Avez-vous remarqué ? L'aire de bio-déchets sur le parking des rossignols et plus particulièrement les box en bois qui forment notre site de compostage partagé-Nîmes Métropole. Si c'est oui ! Nous vous félicitons, sur votre prise de conscience de l'importance des volumes des déchets alimentaires à ramasser et à traiter.

Un composteur, comment ça marche ? Le compostage est une technique pratiquée depuis des millénaires, notamment en Extrême Orient, et remise à l'honneur et perfectionnée par des praticiens de l'agriculture et des jardiniers en bio.

Recycler, fertiliser : C'est ce que le composteur vous permet de faire. Par fermentation, tous les déchets organiques sont transformés en une « nourriture » pour le sol : L'humus.

Deux règles d'or pour réussir un compost : Les deux constituants de base de la matière organique sont le carbone et l'azote.

#### Le rapport Carbone/Azote (C/N):

Les matières carbonées (Déchets Bruns, Durs et Secs) sont principalement composées par la paille, le foin, les feuilles, les branches broyées, la tourbe, la sciure...

verte. Matière sèche, brune.

Les matières azotées (Déchets Verts, Mous et Humide) sont principalement composées par les épluchures de fruits et légumes, les agrumes modérément (Déchets Alimentaires)...

L'idéal est de suivre un mélange de 40% de déchets verts pour 60% de déchets bruns.

#### 2. L'eau:

Lorsqu'un compost fermente mal, il faut d'abord penser à l'excès ou au manque d'eau, les micro-organismes qui décomposent les matières organiques ont besoin d'eau pour vivre et se multiplier.

Si le compost est trop sec, les micro-organismes s'arrêteront de travailler lorsqu'ils auront consommé le peu d'eau disponible.

Si le compost est trop humide, l'eau en excès prendra la place de l'air, faute d'air les micro-organismes aérobies (Celles qui ont besoin d'oxygène) et ce sont les anaérobies (Celles qui ont du mal à vivre ou qui ne peuvent pas se multiplier en présence d'oxygène) responsable de la pourriture et accompagné d'une odeur désagréable.

En résumé : Un bon compostage c'est l'équilibre entre de la matière azotée (déchets alimentaires) et de la matière carbonée (broyat) dans un milieu tempéré, humide et aéré.

Le résultat après cette opération de recyclage. Vous aurez à votre disposition un produit semblable à un terreau, riche en composés humiques et minéraux.

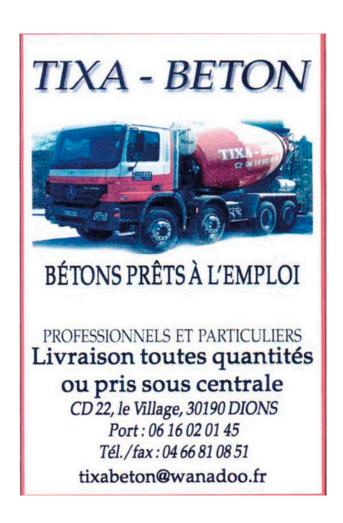
## Collecte des ordures ménagères

Dès le début de l'année 2023, Nîmes métropole avec le concours de communes mettra en œuvre différentes actions visant à réduire les déchets et à maîtriser les coûts du service public. Cette action se traduira par la mise en place de points d'apports volontaires : il s'agit de colonnes dans lesquelles les usagers peuvent jeter directement leurs sacs d'ordures ménagères, leurs emballages ou leurs verres.

Ce dispositif viendra en remplacement du porte-à-porte sur le centre du village.

Les services de Nîmes Métropole réfléchissent en partenariat avec la Commune à l'implantation des colonnes de collecte.

Une communication spécifique sera faite auprès de chaque usager avant la fin de l'année 2022.







### **Etat civil**

du 21/07/2022 au 22/11/2022

#### Naissances:

Giulio, Juliens, Quentin DUPONT né le 25/10/2022 Sixtine, Claudie, Françoise BEAUFORT née le 31/10/2022

Nos sincères félicitations aux familles.

#### Décès:

Mme Ginette, Marie LEMELLE décédée le 11/11/2022

Nos sincères condoléances à la famille.

#### La mairie de Dions vous accueillle

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h et 14h-16h - Fermée le Lundi et Jeudi. Téléphone : 04 30 06 52 90 | Mail : accueil@dions.fr